



Biennale d'**Histoire des Théories linguistiques**  
28 Août au 1<sup>er</sup> Septembre 2006, Ile de Porquerolles (Var)  
**Histoire des Représentations de l'Origine du langage et des langues**

Mardi 29 Août 2006 : **Diversité et Stabilité des enjeux de la question de l'origine**

Atelier C : **Les scénarios de l'origine aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles**  
Synthèse de l'exposé de **Valérie Raby et Martine Pécharman** :

Dans la première partie de l'atelier, Martine Pécharman a proposé, à partir de la lecture de textes de Bernard Lamy, Richard Simon, Frain du Tremblay et Rousseau, d'examiner la manière dont s'est réglée, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'opposition entre la thèse de l'origine divine et celle de l'origine humaine du langage. Qu'est-ce que « se faire un langage » ? Pourra-t-on parvenir à penser l'origine à la fois humaine et non conventionnelle du langage ?

Le point de départ de la réflexion se trouve dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, où les « fondements de l'art de parler » sont analysés à partir de la thèse selon laquelle les hommes ont découvert que le langage des sons articulés constituait le moyen le plus « commode » pour exprimer ses pensées. Dans la préface à sa *Rhétorique ou l'Art de parler* (1675), Bernard Lamy transpose cette thèse dans une figuration de l'origine. Il aborde la question de l'origine du langage par le biais d'une *fiction* dans laquelle il met en scène des hommes nouveaux, ne connaissant pas l'usage de la parole, et imagine comment ils formeraient un langage. Pour Port Royal, l'« art de parler » consiste à expliquer sa pensée par des signes inventés. Le langage mis en scène par Lamy illustre ce qui est dit dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port Royal. Sa fiction vise à montrer que le premier langage, gestuel et postural, bien que composé de signes utilisés « à dessein », ne constituait pas encore un langage proprement dit, celui-ci n'apparaissant qu'avec une convention qui établit une relation qui n'existait pas encore entre son/signe et pensée. Le vouloir-dire, en tant qu'il est normé par la diversité des pensées à exprimer, impose l'extension de l'arbitraire au-delà de l'usage intentionnel de signes tels que des gestes, il impose l'introduction de signes sans rapport intrinsèque avec ce dont ils sont les signes ; c'est pourquoi la convention ne peut pas être universelle et qu'il y a une diversité de langues. Toutefois, l'art de parler, tel que défini par Port Royal, ne peut être ramené à une théorie purement conventionnaliste, on ne peut lui dénier toute naturalité puisque la convention n'est jamais que l'extériorisation de l'esprit : le « bon plaisir » humain dans le choix des mots est toujours subordonné à la considération des différents genres de pensées qui sont dans l'esprit. Un son peut certes être préféré à un autre sans raison, mais l'arbitraire de la convention est restreint par le fait que les sons sont nécessairement attribués à des fonctions mentales différentes. La relation de signification arbitraire devient donc une relation de signification naturelle – naturalité qui est d'ordre purement logique. Le scénario génétique que présente Bernard Lamy remplit en fait deux objectifs. D'une part, la fiction des « nouveaux hommes » a pour objet véritable, non pas l'origine du langage, mais le fondement de la distinction entre les formes de mots étudiées dans la *grammaire générale*. C'est finalement une figuration de la *grammaire générale et raisonnée* qui se trouve accomplie par la fiction, et non pas une figuration de l'origine. Il s'agit de se confronter au problème des catégories rationnelles (les parties du discours distinguées par Port Royal) : si elles n'apparaissent ensuite plus que comme une nomenclature, leur établissement a d'abord répondu à une nécessité. La fiction permet d'inscrire l'invention des genres de mots dans une temporalité idéalement achevée, elle montre que les parties du discours émergent successivement, et correspondent aux trois types d'opérations de l'esprit : les noms aux « idées qui sont les objets de notre perception », les verbes aux « jugements », et les particules, « aux raisonnements » ; vient une dernière catégorie correspondant à l'expression des passions. D'autre part, le scénario génétique a pour fonction de

AL



Biennale d'**Histoire des Théories linguistiques**  
28 Août au 1<sup>er</sup> Septembre 2006, Ile de Porquerolles (Var)  
**Histoire des Représentations de l'Origine du langage et des langues**

désigner la fiction comme n'étant qu'une fiction : l'origine des langues décrite dans ce récit conjectural ne peut être qu'une pseudo-origine, imaginée uniquement pour redoubler de manière figurative l'analyse du langage dans la grammaire générale et raisonnée. La « véritable origine des langues » est hors d'atteinte de la fiction. Après le scénario de l'origine conventionnelle du langage, Lamy fait place à une *doctrine* de l'origine du langage en conformité avec les théories développées par des théologiens comme Thomassin (« si Dieu n'avait appris aux premiers hommes à articuler les sons de leur voix, ils n'auraient jamais pu former des paroles distinctes »). Dans la fiction, il se demandait quelles formes prendrait le langage développé par des hommes sachant déjà articuler ; dans sa doctrine, il pose que c'est Dieu qui a enseigné aux hommes l'articulation des sons. Il fait apparaître, pour soutenir la thèse de cette origine divine, un autre procédé de représentation que la fiction : le procédé du paradigme. Lamy recourt au paradigme du muet, qui lui est inspiré par la méthode du docteur Amann : de même que les sourds-muets sont incapables d'articuler des mots tant qu'ils n'ont pas appris à le faire grâce à un maître extérieur, l'homme n'aurait pu articuler sans avoir reçu l'enseignement divin. Il y a un principe hétéronomique du langage, le langage humain n'émerge que par imitation. Pour commencer à parler, il faut avoir entendu parler auparavant. L'usage du langage articulé suppose toujours un apprentissage, il n'y a pas un premier usage *ex nihilo*. Cette nécessaire antériorité impose de penser l'origine divine du langage : Dieu est le maître absolu (le seul à ne pas avoir besoin d'avoir été lui-même instruit), le premier instructeur de l'humanité et instituteur du langage. Contre le récit par Diodore de Sicile (à la manière d'Epicure, *Lettre à Hérodote*, 75-76) d'une polygenèse du langage, Lamy soutient donc la thèse que l'origine du langage est d'ordre monogénétique : l'origine du langage, c'est la langue formée par Dieu lui-même et donnée au premier homme. D'une certaine manière, Lamy reste cartésien lorsqu'il parle ainsi en théologien : tout comme Descartes considérait que l'homme, machine parfaite, ne pouvait s'être auto-créé, il ne peut concevoir que le langage soit de création humaine, car la facilité de l'usage des organes de la voix, machine dans la machine, d'un agencement merveilleux, ne peut être immédiate.

La transposition « scénographique » de la grammaire générale et raisonnée dans la fiction de Lamy s'accompagne donc d'une mise en crise de l'invention humaine du langage : la notion même de convention se trouve mise en question à travers le paradigme du muet. Sans problématiser lui-même le cercle de l'origine (la question que Rousseau formulera en soulignant que la parole semble avoir été nécessaire pour établir la parole, c'est-à-dire pour que le consentement commun substitue l'articulation de la voix aux cris), Lamy contribue à radicaliser la question même dont va se nourrir le 18<sup>e</sup> siècle : peut-il y avoir sans pétition de principe origine humaine du langage ? Peut-on décrire les commencements du langage humain sans présupposer que le langage se préexiste à lui-même ? Pour sa part, Lamy se contente d'affirmer d'abord l'origine divine (toutes les langues sont venues de la langue adamique) puis l'origine humaine (les hommes ont choisi comme ils ont voulu les sons qui devaient être les signes de leurs pensées).

Mais cette réaffirmation de l'origine divine du langage est-elle la seule solution pour échapper au problème du cercle de l'origine ?

En 1678, Richard Simon prend le contre-pied de cette position dans son *Histoire critique du Vieux Testament*. Ce n'est pas rompre avec la théologie que récuser l'origine divine du langage, Richard Simon propose au contraire une justification théologique de la thèse de l'origine humaine du langage. À la suite de Grégoire de Nysse (*Contra Eunomium*), il restitue le véritable contenu de la notion de création : il considère que Dieu est l'auteur du ciel et de la terre, mais pas de leurs noms respectifs : il ne crée en effet que les choses persistantes, or les mots ne subsistent que dans



Biennale d'**Histoire des Théories linguistiques**  
28 Août au 1<sup>er</sup> Septembre 2006, Ile de Porquerolles (Var)  
**Histoire des Représentations de l'Origine du langage et des langues**

l'articulation de la voix ; Dieu, qui produit les choses substantielles à partir du néant, ne peut pas être l'artisan des noms, car l'imposition de noms aux choses n'est ni immuable, ni invariable. La puissance discursive de l'homme est bien l'œuvre de Dieu, mais non l'invention des mots particuliers. Donc, si l'homme a reçu de Dieu son pouvoir de parler, il est bien seul inventeur de la première langue. Ce n'est pas non plus à Dieu qu'est due la diversité des langues après l'épisode de la tour de Babel. La seule cause divine de cette diversification est liée à la nature raisonnable de l'homme, qui a fait usage de son entendement pour créer les différentes langues. Richard Simon se présente ainsi comme l'auteur d'une « conciliation » entre le *kata synthèkèn* d'Aristote et le naturalisme de Lucrèce, en réinterprétant la « nature » qui « fit émettre les divers sons du langage » d'après *De rerum natura* V, comme la nature capable de raisonner : différents raisonnements ont fait que chaque peuple s'est expliqué à sa manière par des langues différentes. Selon lui, c'est en se défaisant de la supposition d'une création divine du langage humain, que l'on peut libérer le terrain pour l'analyse des langues. On est en droit alors d'envisager l'hébreu comme la première langue, sans en faire une langue formée par Dieu. Sa démonstration est la suivante : la nature va du simple au composé, donc la première langue a dû être la plus simple possible, et il s'agissait certainement de l'hébreu, langue qui a le moins de lettres de toutes.

La démonstration théologique par Richard Simon de l'impossibilité d'une origine divine du langage humain sera accueillie avec un scepticisme durable, que l'on retrouvera dans l'article « Langue » de l'*Encyclopédie* (sous le sous-titre *Origine de la langue primitive*) après l'avoir rencontré notamment chez Frain du Tremblay (*Traité des langues*, 1703). Cette résistance est l'indice que les arguments que l'on peut utiliser contre l'autodotation humaine du langage restent intacts, qu'ils ne sont pas détruits par la démonstration de Richard Simon. Le problème reste entier, parce qu'il ne se situe pas dans la théologie et ne peut donc se résoudre par un retour sur la notion de « création ». Le problème est du côté d'un mode d'explication de la nature humaine qui compromet la consistance même de l'anthropologie, puisque l'homme ne pourrait être à l'origine de son langage sans introduire une forme de régression à l'infini. Ce sont en fait les apories de l'anthropologie, apories nécessairement irréductibles à la justification théologique proposée par Richard Simon, qui rendent nécessaire pour Frain du Tremblay, ou pour l'auteur de l'article « Langue », le recours à l'hypothèse de l'origine divine du langage humain. Les « embarras » (pour parler comme Rousseau) que pose la théorie de l'origine humaine du langage, son incohérence sur le plan épistémologique (c'est-à-dire le problème du cercle de l'origine), fondent la démonstration de l'origine divine du langage, qui se fait donc sur une base logique, en pointant des apories, et non de manière directe. Il reviendra à Rousseau dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité* (1755) de pointer les impasses multiples du discours anthropologique sur l'origine du langage : au terme de son réquisitoire (dont on étudie la gradation en cinq moments), l'origine humaine du langage se présente comme vidée de son sens (ni nécessaire, ni purement naturelle), supposant comme déjà-là ce qu'elle doit faire commencer d'être (la société, la pensée réfléchie, la parole), ouvrant seulement sur des difficultés internes indéfiniment réitérées. Le dénombrement des difficultés n'est pas arrêté par la liste établie par Rousseau : celle-ci montre plutôt que les difficultés sont innombrables. On en donne pour preuve l'argumentation qui avait été celle de Frain du Tremblay. Comme Bernard Lamy, Frain du Tremblay a usé de la fiction et imaginé des hommes sans parole : ils voudraient parler, ne pousseraient que des cris, sans que cette expression naturelle de leurs besoins se transcende jamais en une articulation de la voix, car celle-ci n'est possible que par imitation. On aboutit ainsi à une aporie si l'on applique strictement les conditions requises pour l'institution humaine du langage : ce qui était censé être originaire (les



Biennale d'**Histoire des Théories linguistiques**  
28 Août au 1<sup>er</sup> Septembre 2006, Ile de Porquerolles (Var)  
**Histoire des Représentations de l'Origine du langage et des langues**

cris) se nierait, puisqu'il se répéterait sans cesse et deviendrait éternel. Le dépassement des cris par les mots supposerait déjà l'usage de ces derniers, le cri restera donc cri, il n'y aura jamais naissance du langage articulé. Pour Frain du Tremblay comme pour Lamy, il est impossible de faire naître la parole à partir du mutisme originel de l'homme, il doit donc y avoir un autre élément constitutif du langage humain, et cet élément est divin.

Les « embarras de l'origine des langues » détaillés par Rousseau et toujours susceptibles d'être amplifiés comme on l'a fait à l'aide de Frain du Tremblay, reviennent donc à des contradictions viciant la notion même d'origine dès lors que celle-ci recouvre une institution conventionnelle des langues. Expliquer l'origine du langage par une convention humaine, paraît revenir à expliquer l'obscur par du plus obscur encore : la *Grammaire générale et raisonnée* d'Arnauld et Lancelot, en elle-même indifférente à la description de la formation de la première langue, se trouverait cependant menacée en tant qu'explication des raisons de ce qui est commun à toutes les langues, pour avoir trop rapidement supposé la commodité et la facilité des mots articulés comme signes des pensées. Comment échapper à l'aporie ? Comment conserver l'hypothèse d'une origine humaine du langage sans susciter les contradictions que l'on vient d'évoquer ? Il s'agira de montrer que, en dépit des critiques formulées par Rousseau à son encontre, la démarche de Condillac dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) ouvre une autre voie. C'est en s'installant en quelque sorte à l'intérieur même de l'origine, en recherchant l'origine de l'origine, c'est-à-dire en expliquant l'origine du premier état de l'expression des pensées (le langage d'action), qui est lui-même l'origine du langage articulé, que Condillac donne les moyens de contourner les objections adressées à l'origine humaine du langage. En étudiant le langage d'action dans la fiction des deux enfants de l'*Essai*, on parvient, avec Condillac, à rendre compte d'une institution du langage qui ne requiert aucune convention, mais seulement une accoutumance ou habitude au spectacle des signes naturels (cris et gestes), qui se développe en un usage arbitraire. C'est à partir de cette première institution et sur le modèle de l'inarticulé, que se développe l'articulation des mots, par un passage long et difficile. Par cette voie, il devient en même temps possible de montrer que l'origine du langage ne se confond pas avec l'origine des langues, mais qu'elle est principielle et fondatrice par rapport à elle et en même temps qu'elle l'exécède. L'origine du langage d'action est l'origine d'un mode d'expression qui n'engendre pas seulement le langage verbal et la diversité des langues, mais toute une série d'autres formes de signification des pensées. Le langage d'action est un principe pour tous les systèmes sémiotiques constitués par l'homme, et non seulement pour l'expression des pensées par les mots.

La deuxième partie de l'atelier, dirigée par Valérie Raby, a consisté en une interrogation sur la possible relation entre le recours à la méthode génétique et le renouvellement de l'analyse syntaxique qui se produit au XVIII<sup>e</sup> siècle (question de la genèse des parties du discours). Les textes choisis pour ce faire avaient en commun : de chercher davantage une structure rationnelle qu'une chronologie dans le développement du langage ; de procéder de façon purement spéculative, sans s'ancrer dans une étude positive des langues ; d'envisager la question de la genèse des catégories linguistiques sous un angle laïque ; de se demander pourquoi il faut avoir des catégories différentes pour produire des discours ; enfin, de fournir une explication génétique de toutes les parties du discours. Ces textes ont été abordés à travers une triple interrogation : à quoi servent ces scénarios chargés d'expliquer l'émergence des parties du discours ? Ont-ils une relation avec les changements d'interprétation syntaxique qui surviennent au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Comment prennent-ils en compte la diversité des langues ?





Biennale d'**Histoire des Théories linguistiques**  
28 Août au 1<sup>er</sup> Septembre 2006, Ile de Porquerolles (Var)  
**Histoire des Représentations de l'Origine du langage et des langues**

Parmi ces textes, on peut distinguer deux catégories différentes de scénarios de l'origine :

**1° Les scénarios postulant que l'homme primitif est déjà formé et raisonnable :**

C'est le cas de la *Rhétorique* de Bernard Lamy, pour qui le fait que les mots soient répartis en différentes classes est à la fois nécessaire et naturel. Les hommes inventent successivement : les noms concrets, abstraits, les adjectifs issus des noms, puis les autres adjectifs et les verbes, puis les articles, les adverbes, les pronoms, les prépositions et les conjonctions, enfin les signes de la passion. Mais comme les mots se forment par déclinaison de racines semblables, il n'est en fait pas évident de savoir ce qui a été dérivé en premier.

La *Grammaire* de l'Abbé Girard (1747) part du principe que les hommes ne disposent pas tous des mêmes facultés intellectuelles, même s'ils sont tous raisonnables. D'où une diversité linguistique présente d'emblée, et d'où l'établissement par l'Abbé Girard d'une typologie des langues, fondée sur leurs caractéristiques syntaxiques : langues analogues (à articles), langues mixtes et langues à cas. Dans le cas du français, il y a eu invention successive des articles, des noms, des pronoms, des adverbes, des nombres (catégorie inhabituelle par rapport aux parties du discours traditionnelles ; Girard en profite pour développer sa théorie de l'article), des prépositions, des conjonctions, et des particules. Il n'y a pas de genèse progressive du langage, pas d'évolution de la faculté de langage entre un stade initial et un stade postérieur. Le but du langage est de faire des objets du monde des sujets de conversation. Il a donc un aspect mondain. Certaines catégories linguistiques apparaissent pour rendre le langage moins ennuyeux.

Maupertuis fait quant à lui l'hypothèse d'un amnésique qui aurait perdu le langage mais pas ses facultés de sentir et de raisonner. Ce sujet expérimental (différent des « premiers hommes ») est utilisé pour mettre en évidence que la fonction du langage consiste à donner des marques aux perceptions pour les différencier. Maupertuis cherche à connaître la formation de nos connaissances et le rôle éventuel joué par les langues. Il s'intéresse à la multiplication des signes qui se produit pour soulager la mémoire. Il fait l'hypothèse d'un développement des différents éléments du langage par décomposition d'une unité qui correspond à un énoncé *complet*. Se pose donc la question de la correspondance entre ces éléments et les parties du discours identifiées par la grammaire.

Tous les scénarios qui entrent dans cette première catégorie envisagent le langage comme né de l'expérience qu'a l'homme d'être au monde. Les catégories du discours sont primitives, elles ne sont pas dérivées les unes des autres (sauf chez Maupertuis, qui intervient après la révolution sémiotique de Locke).

**2° Les scénarios qui postulent que l'apparition des parties du discours s'inscrit dans une histoire naturelle de l'homme :**

Les catégories du discours sont ici envisagées comme des catégories évolutives et les langues, comme le résultat de la décomposition-recomposition de la connaissance donnée par la perception. Pour Condillac (voir dans sa *Grammaire* sa théorie du « langage d'action », distinct du langage articulé), il faut dissocier origine du langage et origine des langues. L'origine des langues n'est qu'un sous-ensemble au sein de la multiplicité des moyens sémiotiques ; il n'y a d'articulation possible que par référence à de l'inarticulé. Cela permet à Condillac de résoudre le





Biennale d'**Histoire des Théories linguistiques**  
28 Août au 1<sup>er</sup> Septembre 2006, Ile de Porquerolles (Var)  
**Histoire des Représentations de l'Origine du langage et des langues**

problème du cercle des origines : l'origine du langage peut être strictement humaine sans être conventionnelle pour autant.

Mais pour voir si Condillac est resté fidèle à lui-même, il faut comparer son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* et sa *Grammaire*. Dans l'*Essai*, Condillac postule l'apparition successive des noms des objets sensibles liés à une émotion ou un besoin, puis des adjectifs, des adverbes (expression de qualités et de circonstances), puis des verbes à l'infinitif (expression de l'état de l'âme), puis des verbes (expression de l'état des choses). Viennent ensuite les pronoms personnels déictiques, les flexions verbales, puis les substantifs abstraits dérivés, puis le verbe « être » copule, les marques du genre, du nombre et du cas, les particules, les pronoms anaphoriques. On voit que l'expression des actions du corps précède celle des actions de l'esprit : les termes liés à l'introspection apparaissent en dernier. Les différents stades sont séparés par une assez longue durée. Les langues se sont arrêtées à des stades différents, d'où leur diversité. Les mots naissent naturellement des observations faites par les hommes selon leurs besoins, il n'y a pas vraiment d'intervention humaine dans la genèse du langage.

Dans la *Grammaire* en revanche, Condillac applique différemment la méthode génétique. Voulant amener le Prince de Parme à observer ses propres progrès dans l'acquisition du langage, il réfléchit sur la formation des signes et le passage du langage d'action au langage articulé. Les premiers noms sont des accents, que les premiers hommes modifient à l'aide des articulations pour exprimer des sentiments et des sensations. Viennent ensuite les noms des organes vecteurs d'expression de ces sensations et des objets qui sont la cause de ces dernières, puis les noms de personnes, les adjectifs qui suppléent aux gestes descriptifs, les prépositions locatives. Les quatre premières catégories inventées (les catégories « suffisantes » pour produire un énoncé) sont donc des mots suppléant un geste. Se forment ensuite les catégories du discours non supplétives des gestes (ex. : les noms abstraits, le verbe être). Après avoir ainsi identifié les éléments essentiels du langage, Condillac enjoint à son élève d'étudier le discours de Racine pour l'entrée de Corneille à l'Académie, ce qui est l'occasion d'identifier de nouvelles catégories de mots. On observe que les catégories du discours s'engendrent par composition-recomposition à partir des catégories existantes, donnant lieu à la diversité linguistique.

La théorie du langage d'action de Condillac a connu de nombreuses variantes et a aussi été beaucoup contestée, car certains auteurs n'acceptaient pas qu'il puisse y avoir continuum entre signe naturel et signe artificiel.

Tous ces scénarios sont très différents les uns des autres. Le processus de décomposition-recomposition n'est soumis qu'à de très faibles contraintes, d'autant que les auteurs ne se réfèrent que très peu, ou pas, à des langues connues. Ils ne veulent pas attribuer à leurs scénarios des formes linguistiques attestées.

Synthèse rédigée par Pascale Rabault-Feuerhahn ; Doctorante,  
Université de Provence